

350

En promouvant l'achat groupé d'électricité (5.000 ménages potentiellement visés), Molenbeek espère des réductions de facture pouvant aller jusqu'à 350 € l'an.

Une bonne info ?
Appelez-nous au
02/211.29.49

RADIO
C'EST DU DIRECT!

FRÉQUENCE
104.1

21

LOGEMENT

Acheter la brique, PAS LE TERRAIN

▶▶ 120 logements sous forme de Community Land trust seront créés d'ici 2018



▶ On connaît la chanson: boom démographique oblige, acquérir un logement est de plus en plus difficile pour les Bruxellois. Depuis plusieurs années, on assiste à un exode des classes moyennées vers la périphérie en quête d'une habitation moins chère que dans la capitale.

Aujourd'hui, un appartement coûte en moyenne 217.000 € et une maison ordinaire 355.000 €. Des prix inaccessibles pour bon nombre de Bruxellois! Selon une récente étude, une personne isolée disposant de revenus moyens consacre 80 % de son salaire au remboursement de son emprunt immobilier.

La Région bruxelloise, via son secrétaire d'État au Logement, Christos Doulkeridis (Écolo), aimerait ramener ce chiffre à 30%. Une des solutions envisagée est le Community

Land Trust (CLT). Un système d'habitation participative qui nous vient d'Outre-Atlantique et développé chez nous, pour la première fois sur le continent européen, depuis mars dernier.

SON PRINCIPE, DANS LES grandes lignes: les futurs propriétaires achètent la brique mais pas le terrain. Le terrain reste, quant à lui, la propriété d'une fondation, financée par un subside public. En cas de revente du bien, la répartition de la plus-value (ou de la moins-value) se fait entre revendeur et fondation.

Si tout va bien, "le subside public n'est donc plus nécessaire pour permettre l'acquisition du logement à un autre ménage", fait valoir Christos Doulkeridis. Le mode de gouvernance du CLT est aussi assez spécial et insiste sur la participation. Il associe habitants, pouvoirs publics et monde associatif pour le développement des projets.

Les CLT ont été bétonnés dans le nouveau code du logement. Deux millions par an ont été alloués au projet jusqu'en 2017. L'objectif est de créer 120 logements de ce type sur quatre ans. Pour l'heure, deux projets pilotes sont sur rails: la transformation d'un ex-bâtiment paroissial, rue Verheyden, à Anderlecht (neuf logements) et la construction d'un terrain rue Vandenpeereboom, à Molenbeek (32 appartements et un espace communautaire).

L'ORIGINALITÉ DE LA DÉMARCHE n'a pas échappé à nos voisins. Hier, l'ASBL en charge du projet recevait la visite de la Ville de Paris avec un adjoint au maire en charge du Logement qui s'est dit "intéressé".

Deux projets pilotes sont sur rails: l'un à Anderlecht, l'autre à Molenbeek

▶▶ Les premières habitations sous forme de CLT devraient être terminées en 2016. © D.R.

N. G.